



Conseil économique et social

Distr. générale
4 décembre 2024

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Onzième session

**Atelier régional préparatoire aux examens nationaux
et locaux volontaires en Afrique**
Kampala, 7 et 8 avril 2025

Note conceptuelle

I. Contexte

1. À moins de cinq ans de la date limite d'achèvement du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il est évident que le monde entier, y compris l'Afrique, n'atteignent pas les objectifs fixés et que des efforts concertés bien plus importants sont nécessaires pour que les objectifs de développement durable et les cibles correspondantes puissent être atteints. En Afrique, moins de 6 % des cibles mesurables au titre des objectifs sont en bonne voie de réalisation, tandis que les tendances négatives doivent être inversées pour d'autres cibles¹. À ce titre, les États africains doivent prendre des mesures porteuses de transformation, audacieuses, ambitieuses et accélérées afin d'améliorer les résultats en matière de développement.

2. Dans le même temps, le continent entame la deuxième période décennale de mise en œuvre de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. Les ambitions, appelées « moonshots », énoncées dans le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (2024-2033), comprennent l'accession, par chaque État membre de l'Union africaine, au rang de pays à revenu intermédiaire et le règlement à l'amiable des conflits en Afrique². Comme la Commission économique pour l'Afrique (CEA) l'a établi, tout en soutenant l'application de la boîte à outils intégrée pour la planification et l'établissement de rapports et en exécutant ses autres programmes de travail, les membres de la CEA doivent redoubler d'efforts pour établir un lien entre leur mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et leurs plans nationaux de développement, et les mesures prises doivent être constamment revues dans le but de faire progresser les deux programmes.

3. Les États africains sont encouragés à mener régulièrement des examens formels des cadres et des mécanismes en place pour mettre en œuvre les deux programmes en vue de favoriser la paix et la prospérité des populations et de la planète. Les examens devraient être dirigés et contrôlés par les pays. La procédure à suivre pour réaliser un examen est censée être rigoureuse et fondée

¹ Union africaine, Banque africaine de développement, Commission économique pour l'Afrique, Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement durable en Afrique 2024* (Addis-Abeba, Abidjan (Côte d'Ivoire), New York, 2024).

² Union africaine, *La décennie de mise en œuvre accélérée - Deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033)* (Addis-Abeba, 2024).



sur des éléments de preuve découlant de données de qualité, actualisées et ventilées, avec la participation étroite des parties prenantes nationales et locales, y compris les collectivités locales, la société civile, le secteur privé, le milieu universitaire, les jeunes, les enfants et d'autres groupes concernés³. Les progrès et les avancées dans la mise en œuvre devraient également être soutenus par des outils de suivi et d'évaluation et des systèmes adéquats. Les États sont invités par le Président du Conseil économique et social à présenter officiellement leurs examens nationaux volontaires à la réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui se tient chaque année sous les auspices du Conseil. En outre, à mesure que se rapproche l'échéance fixée pour les objectifs de développement durable, chaque État est encouragé à mettre au point une feuille de route nationale, dans laquelle est établi un calendrier d'examen nationaux volontaires à présenter jusqu'en 2030.

4. Les 54 États africains ont tous entrepris au moins un examen. Dix États participent actuellement au processus d'examen en vue de la réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable prévu en juillet 2025 : trois États procèdent actuellement à leur deuxième examen⁴ et sept en sont à leur troisième⁵. Organisée à Kampala en avril 2025, la onzième session du Forum régional africain pour le développement durable offre l'occasion d'échanger entre pairs, de partager les meilleures pratiques et les exemples de réussite pour faire face aux difficultés communes propres à la région, et de susciter une plus grande participation des parties prenantes afin d'enrichir les examens nationaux et d'accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs de développement durable en cette période difficile.

5. Les États ont noté combien les examens du développement durable réalisés au niveau infranational, en particulier au niveau des districts, des provinces et des municipalités, présentent un intérêt particulier et viennent compléter le processus d'examen national. Ce processus a également été aligné sur les efforts déployés par les États africains pour faire rapport de la même manière sur la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Les participants aux sessions précédentes du Forum régional africain pour le développement durable ont souligné l'importance que revêtaient les examens locaux pour assurer une véritable participation de toutes les parties prenantes, et se sont engagés à intégrer des examens locaux volontaires dans leurs examens nationaux et à renforcer le principe de responsabilité, la transparence et l'appropriation publique dans la mise en œuvre des deux programmes. Grâce à une collaboration avec diverses parties prenantes sur le terrain, les examens locaux volontaires permettent de toucher la population locale, ce qui, par voie de conséquence, peut contribuer à enrichir le processus de développement durable et à aller de l'avant de manière plus inclusive. Un certain nombre de nouveaux examens locaux volontaires seront finalisés et publiés dans la région en 2025.

6. La onzième session du Forum régional africain pour le développement durable aura pour thème : « Stimuler la création d'emplois et la croissance économique grâce à des solutions durables, inclusives et fondées sur la science et des données probantes, pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine ». Ce thème est directement lié à celui de la réunion de 2025 du forum politique de haut niveau, à savoir : « Promouvoir des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à

³ Nations Unies, *Manuel de préparation des examens nationaux volontaires, édition 2025* (2024).

⁴ Afrique du Sud, Angola et Seychelles.

⁵ Eswatini, Éthiopie, Gambie, Ghana, Lesotho, Nigéria et Soudan.

l'horizon 2030 et atteindre les objectifs de développement durable qui y sont énoncés et consistent à ne laisser personne de côté ».

II. Portée de l'atelier

7. Dans le cadre du soutien permanent qu'elle apporte aux examens nationaux et locaux volontaires, la Commission économique pour l'Afrique organise chaque année, en partenariat avec le Département des affaires économiques et sociales, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, l'Union africaine et le secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), un atelier préparatoire visant à renforcer les capacités en marge de la réunion annuelle du Forum régional africain pour le développement durable. L'objectif de l'atelier annuel est de renforcer l'intégration du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, et d'en rendre compte. Les objectifs spécifiques de l'atelier de 2025 sont de renforcer la capacité des membres de la CEA de mettre en œuvre ces deux programmes, d'établir un lien entre les processus locaux et nationaux, d'aider à préparer et à soumettre les examens nationaux au forum politique de haut niveau à sa réunion de 2025 et de définir les priorités de l'Afrique pour ce forum.

8. L'atelier offrira donc aux États qui s'appêtent à soumettre des examens nationaux volontaires en 2025 la possibilité de faire rapport sur l'état de leurs préparatifs, de recenser les difficultés rencontrées à cette occasion et de communiquer des informations sur les délais, le format et la portée des présentations des examens nationaux volontaires à la réunion de 2025 du forum politique de haut niveau.

9. En outre, l'atelier sera l'occasion de :

a) Réfléchir à la trajectoire de développement de la région, le deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) étant entré en vigueur ;

b) Partager les meilleures pratiques relatives à la participation des parties prenantes qui ont déjà été associés à la préparation des examens nationaux volontaires, de réfléchir aux problèmes communs et d'examiner les solutions éventuelles, tant parmi les participants d'Afrique que parmi ceux d'autres régions au travers de la coopération Sud-Sud ;

c) De mettre en commun les données d'expérience relatives à la mise en œuvre au niveau infranational dans le cadre de la préparation des examens locaux volontaires, de mieux comprendre les liens entre les plans nationaux de développement et les examens locaux et nationaux, et de débattre des moyens par lesquels ces deux types d'examen peuvent aider à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

d) Comparer les données d'expérience sur les moyens par lesquels la mise en œuvre nationale et infranationale du Programme 2030 peut contribuer à la concrétisation des six transitions porteuses de transformation afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable⁶ ;

e) Amplifier le rôle essentiel que jouent les entités du système des Nations Unies, notamment le Bureau de la coordination des activités de développement, les bureaux des coordonnateurs résidents et les équipes de pays

⁶ Les six transitions sont les suivantes : systèmes alimentaires, accès à l'énergie à un coût abordable, connectivité numérique, éducation, emploi et protection sociale, et changements climatiques, perte de biodiversité et pollution. Pour plus d'informations, voir : Nations Unies, « Six transitions : Les voies d'investissement pour atteindre les ODD » (2023).

des Nations Unies, dans les processus d'examen nationaux et locaux volontaires et dans l'application d'un processus participatif et inclusif ;

f) Souligner l'importance de données factuelles, en recourant à des méthodes rigoureuses de collecte et d'analyse de données dans les processus d'examen nationaux et locaux, et échanger des informations sur les outils dont disposent les gouvernements nationaux et infranationaux à cet égard ;

g) Souligner le rôle des jeunes dans le processus de développement durable et étudier les moyens de renforcer leur participation effective à la prise de décision à tous les niveaux, comme le préconisent le Pacte pour l'avenir et la Déclaration sur les générations futures⁷.

10. L'atelier comprendra des présentations et des débats, ainsi que des travaux de groupe interactifs et participatifs sur des sujets précis définis par les participants. Des supports de connaissances destinés à faciliter la préparation des examens nationaux et locaux volontaires seront présentés.

11. L'atelier se terminera par une séance commune, organisée conjointement par l'Institut africain de développement économique et de planification et la Fondation pour les Nations Unies, qui facilitera le dialogue et le partage de données d'expérience entre les États ayant déjà procédé à des examens nationaux volontaires et ceux qui le font actuellement, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes de la région. Outre le renforcement des capacités nationales concernant les liens entre les plans nationaux de développement, d'une part, et les examens nationaux et locaux volontaires, d'autre part, les résultats de l'atelier auront une influence directe sur la onzième session du Forum régional africain pour le développement durable.

III. Résultats attendus

12. L'atelier devrait produire les résultats suivants :

a) Le renforcement des capacités des États qui mènent des examens nationaux volontaires en 2025 ;

b) Une plus grande prise en compte et une meilleure connaissance des spécificités de la région au cours des processus d'évaluation nationaux et locaux volontaires, notamment en ce qui concerne l'Agenda 2063 et les impératifs en matière de droits de l'homme et de gouvernance ;

c) Une meilleure compréhension de la manière dont les examens locaux volontaires peuvent améliorer l'établissement de rapports au niveau national et la collaboration entre les institutions nationales et locales ;

d) Un plus grand rapprochement des examens nationaux et locaux volontaires avec les cadres nationaux de développement et avec le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ;

e) Une sensibilisation accrue aux outils, au soutien au renforcement des capacités et aux services consultatifs disponibles pour permettre aux États de mener des examens nationaux et locaux volontaires ;

f) Des propositions concrètes sur les moyens de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur des exemples de la région.

⁷ Pacte pour l'avenir, Pacte numérique mondial et Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1 de l'Assemblée générale).

IV. Éléments d'orientation à l'intention des participants

13. Prendront part à l'atelier des représentants d'administrations nationales et locales africaines, d'institutions régionales, d'organisations de la société civile, d'universités, d'organisations locales, du secteur privé, de la jeunesse et d'entités du système des Nations Unies.

14. Les participants doivent être prêts à échanger des informations sur les réussites et les enjeux de la mise en œuvre, les lacunes observées dans les processus d'examens nationaux et locaux volontaires, la cartographie et la mobilisation des parties prenantes, les enseignements tirés des processus d'examen et leurs besoins d'aide supplémentaire.

V. Contact

15. Les demandes de renseignements concernant l'organisation de l'atelier doivent être adressées à :

John Sloan
Économiste
Commission économique pour l'Afrique
Courriel : sloan@un.org
